

Régions > Neuchâtel et Littoral

31.03.2014, 18:38 - Neuchâtel et Littoral

Actualisé le 31.03.14, 19:40

Projet de réforme pour le CPLN et les lycées



Le lycée Denis-de-Rougemont.

Crédit: Archives Christian Galley

Rationaliser l'enseignement post-obligatoire dispensé à Neuchâtel. Un processus de réflexion a été engagé par le Service des formations post-obligatoires tout dernièrement. Les lycées neuchâtois et le CPLN pourraient voir certaines de leurs missions redéfinies.

Jeudi dernier, les enseignants du lycée Jean-Piaget ont suivi une séance d'information leur présentant la réflexion concernant la réorganisation de l'enseignement post-obligatoire à Neuchâtel que souhaite mener le canton. Leurs homologues du Denis-de-Rougemont et du CPLN ont été informés simultanément par voie électronique.

Faisant suite à une motion de 2010, la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti et le Service des formations post-obligatoires ont mis sur pied des groupes de travail pour analyser la situation actuelle, sa cohérence pédagogique, sa lisibilité et son efficience. "Aucune décision n'a été prise, tout est ouvert." D'une fusion des lycées à un statut-quo.

Les groupes (qui se réuniront en mai prochain pour la première fois) s'intéresseront aux infrastructures à disposition, aux ressources humaines et aux scénarios envisageables, indique la ministre.

Un rapport devrait être rendu en janvier prochain, avec pour but de faire entrer en vigueur certaines décisions en août 2015 déjà.

Les syndicats des enseignants émettent des craintes quand à ce projet. "Si on peut faire la même chose moins chère, on ne peut pas en vouloir à l'employeur. Mais si l'offre du secondaire II se délite, les étudiants iront se former ailleurs", craint Thierry Clément, secrétaire syndical du SSP.

Pour Pierre Graber, président du SAEN (syndicat autonome des enseignants), le délai proposé est "assez délirant": "Si on veut se donner la peine de réfléchir convenablement, ça prend du temps. On insiste pour que les enseignants soient représentés dans ce groupe de pilotage."

Davantage de précisions dans L'Express de mardi.

Par mah

